



LE BASTIDIEN

INFORMATIONS MUNICIPALES JUIN 2017

LE MOT DU MAIRE

Quand vous allez recevoir ce nouvel exemplaire du Bastidien, la longue période électorale sera derrière nous....enfin !! Je formule le souhait que les nouveaux élus répondent au mieux à l'intérêt général, au service de l'emploi et de la nécessaire solidarité entre les générations et les territoires.

Depuis le début janvier, la Communauté de Communes du Couserans a pris son envol. En tant que vice-président et avec Gilbert De Sacramento, conseiller communautaire, nous représentons notre commune au sein des différentes instances. Au cours de l'automne, nous vous proposerons, lors d'une réunion d'information, de faire le point sur l'organisation, la fiscalité, les projets et actions de notre nouvelle intercommunalité. Ce sera aussi l'occasion de vous présenter le projet définitif de la rénovation et de l'extension de notre village vacances. Fermé depuis le début de l'année, les travaux devraient démarrer au cours du 4^{ème} trimestre.



Plusieurs chantiers ont été réalisés au cours des derniers mois :

- Tranche d'assainissement et remplacement des conduites d'eau pluviale au cœur du village (Place de l'Église, Rues du Château, Lambert, La Faurie, Chemin de la Facherie).
- Implantation du quai de bus et des bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le parking de la Poste.
- Renforcement du mur de soutènement de la rue La Faurie.

Le 11 avril, nous avons adopté le budget communal 2017 dans la continuité des précédents, quant à la maîtrise des dépenses et de la fiscalité.

Côté personnel communal, afin de pallier les absences de longue durée de Pablo Pacouill et de Gilles Lieber, nous avons recruté en CDD Jean-Baptiste MEISTERMANN et pour les mois de juillet et août Florian JAUZE.

L'été approchant, vous trouverez dans ce numéro, les dates des multiples manifestations estivales, dont nous ne doutons pas de leur succès.

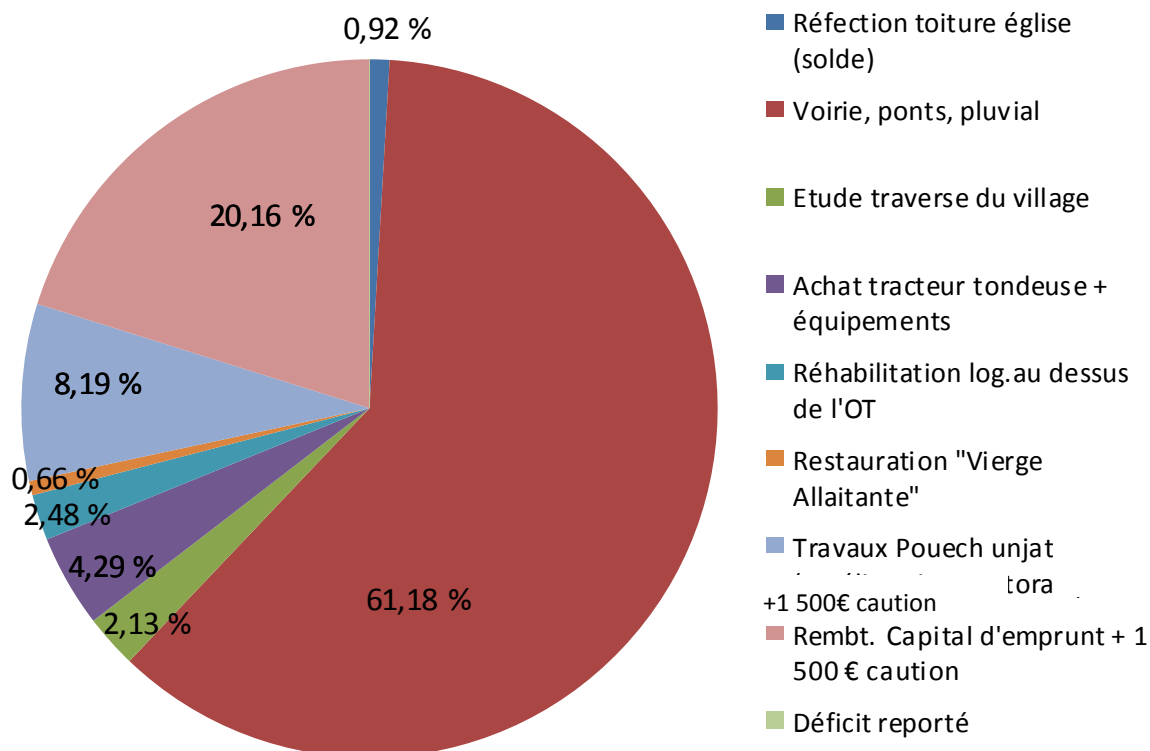
Bon été et bonnes vacances à toutes et à tous.

Alain Metzge

BUDGET 2017

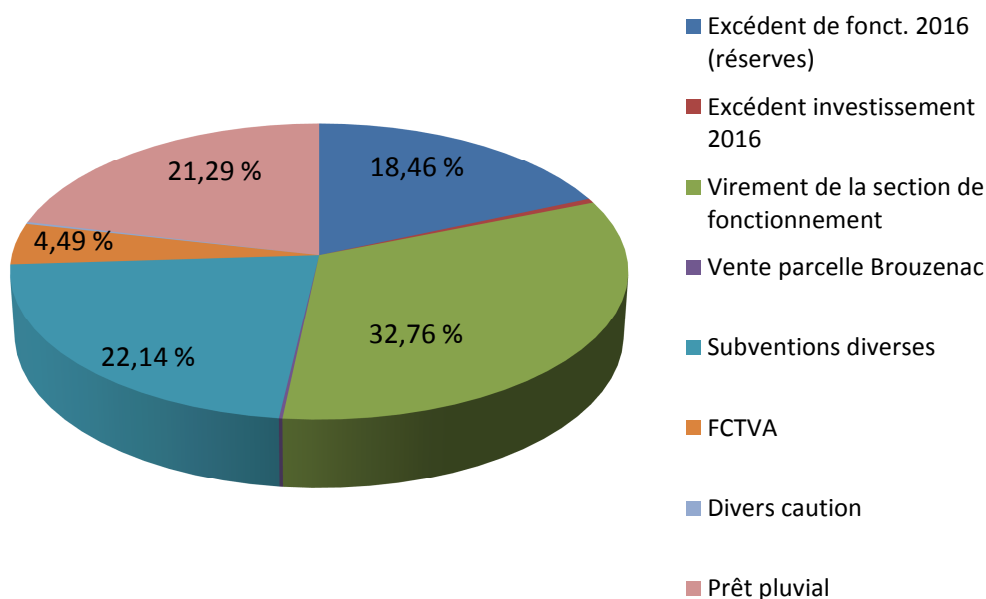
BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



Réfection toiture église (solde)	6 496,00 €
Programme de voirie	33 818,00 €
Travaux voirie mur Lafaurie	136 192,00 €
Réfection ponts Tour du Loup/Rhodes	32 673,00 €
Pluvial rue Lafaurie, Lambert, Château	207 800,00 €
Quai de bus	20 500,00 €
Etude traverse du village	17 440,00 €
Achat tracteur tondeuse + équipements	30 205,00 €
Réhabilitation logement au-dessus de l'Office du Tourisme	15 000,00 €
Restauration "Vierge Allaitante"	4 620,00 €
Travaux Pouech Unjat (amélioration pastorale)	57 660,00 €
Remboursement Capital d'emprunt + 1 500 € caution	142 000,00 €
Déficit reporté	- €
Total	704 404,00 €

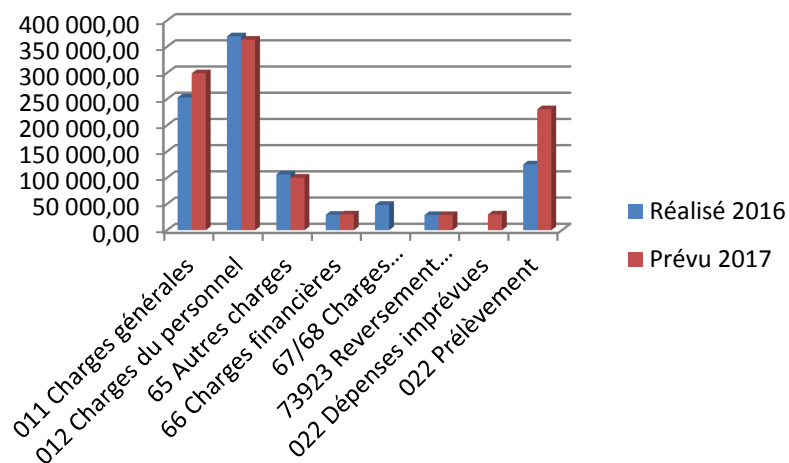
RECETTES



Excédent de fonctionnement 2016 (réserves)	130 000,00 €
Excédent investissement 2016	3 391,00 €
Virement de la section de fonctionnement	230 777,00 €
Vente parcelle Brouzenac	1 150,00 €
Subventions diverses	155 926,00 €
FCTVA	31 660,00 €
Divers caution	1 500,00 €
Prêt pluvial	150 000,00 €
Total	704 404,00 €

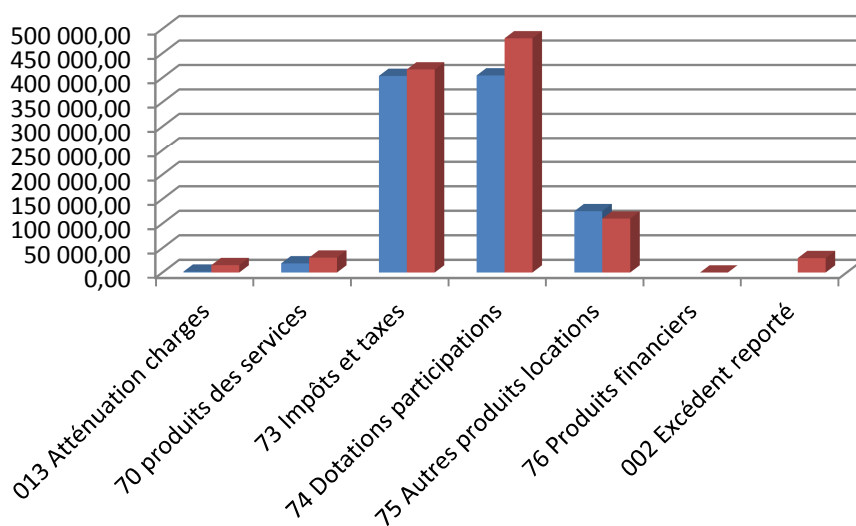
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES



Comptes	Réalisé 2016	Prévu 2017
011 Charges générales	253 079,87	299 250,00
012 Charges du personnel	369 835,76	363 300,00
65 Autres charges	106 354,97	100 050,00
66 Charges financières	29 285,70	30 000,00
67/68 Ventes/Amortissements	48 269,50	
73923 Reversement compensations	28 794,00	28 800,00
022 Dépenses imprévues		30 000,00
022 Prélèvement	125 449,00	230 777,00
TOTAL	961 068,80	1 082 177,00

RECETTES



Comptes	Réalisé 2016	Prévu 2017
013 Atténuation charges	1 824,57	15 000,00
70 Produits des services	18 634,18	30 386,00
73 Impôts et taxes	403 578,73	416 812,00
74 Dotations participations	404 574,78	480 522,00
75 Autres produits locations	125 192,15	110 000,00
76 Produits financiers		3,00
002 Excédent reporté		29 454,00
TOTAL	951 979,84	1 082 177,00

VENTE MOBILIER

Du fait de la rénovation du village vacances, nous vous proposons de faire l'acquisition de quelques éléments de mobilier (banquette BZ, literie, tables ...). Pour tout renseignement, adressez-vous au bureau de la mairie, ou veuillez consulter la page suivante sur le site internet municipal :

www.mairielabastidedeserou.fr

TRAVAUX

RÉNOVATION APPARTEMENT AU-DESSUS DE L'OFFICE DE TOURISME :

- Réfection des plafonds avec isolation
- Remplacement de la porte d'entrée et des portes intérieures
- Remplacement des menuiseries extérieures par des fenêtres PVC
- Réfection de l'électricité, de la plomberie, de la peinture
- Pose d'un parquet flottant

Coût des travaux : 14 500 € TTC

L'électricité, la plomberie, la peinture et la pose du parquet ayant été réalisées en régie.

PLUVIAL de LA POSTE

- Un réseau pluvial de 300 mm de diam. et de 138 m de long a été aménagé de l'angle de La Poste à l'Aujole, en traversant le terrain de Chloé Preteceille.

Ces travaux doivent éviter que les bureaux de La Poste ne soient inondés lors de gros orages.

Ce chantier a été réalisé par les employés communaux.

Coût des Travaux : 3 985 € TTC (fournitures + employés)

TRAVAUX ASSAINISSEMENT :

- Les travaux d'assainissement, de réseau d'eau potable, d'enfouissement des gaines électriques et de France Telecom, qui ont été réalisés Place de l'Eglise, rue du Château, Rue Lambert, Rue de Lafaurie et Chemin de la Fâcherie, sont terminés.
- Les trottoirs et les caniveaux ont été repris, et le revêtement des rues refait



Le SMDEA a pris en compte ces travaux pour un montant de : 270 000 € TTC

La Commune a pris à sa charge la réfection du réseau pluvial pour la somme de : 207 800 € TTC

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'Entreprise Vivancos de Laroque-d'Olmes

AUTRES TRAVAUX :

- Le mur du Chemin de la Facherie, derrière le Moulin, a été reconstruit par l'Entreprise MTPS

Pour un montant de 136 192 € TTC



A noter la mise en place d'un garde-corps à venir au-dessus de ce mur de façon à garantir la sécurité.

BORNES RECHARGES pour les voitures électriques

Financées par le SDE09
(syndicat d'électrification)

QUAI DE BUS + enrobés à chaud

- Pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité, la création d'un quai de bus était nécessaire.
Les bus scolaires et les bus de lignes partiront désormais de ce lieu.



Coût des Travaux : 21 264,90 € TTC

- Dans un second temps, la création d'un giratoire devant la place de la Poste permettra de faciliter la circulation des bus et le ralentissement des véhicules entrant dans le bourg.



Nous vous demanderons d'observer alors la plus grande vigilance lors de cette phase d'implantation et d'expérimentation.



*EHPAD
Résidence Gustave Pédoya*

BONNE RETRAITE

Connaissez-vous l'âgisme ? Il est fréquent dans notre société de dénoncer le racisme, l'antisémitisme, le sexisme ou l'homophobie mais qu'en est-il de l'âgisme ?

Les personnes âgées qui sont devenues des problèmes, qui ne sont plus reconnues, que l'on trouve inutiles, ces personnes que la société rejette au moment même où elles ont bien besoin de nous !

Nous devons souligner la réalité de l'âgisme et son caractère intolérable. Pourquoi est-ce un compliment de dire à son amie que l'on n'a pas vue depuis quelque temps : « Tu n'as pas vieilli » ! Mais quel est l'objectif de chacun si ce n'est vivre mieux, vivre le plus longtemps possible, vieillir, dépenser des milliards d'euros en recherche médicale pour poursuivre ce seul but ?

Ce paradoxe entre vouloir vieillir et ne pas reconnaître la personne âgée doit disparaître. Ces personnes qui ont été des ressources pour notre famille, des repères ... qui nous ont habillés, éduqués, divertis, soignés, aimés, ces aînés qui ont façonné cette société dans laquelle nous vivons, ont besoin de toute notre attention.

Tous les métiers d'accompagnement des personnes avancées en âge sont des métiers nobles. Les accompagnateurs portent des personnes riches d'un grand vécu, conditionnées par un lourd passé parce que très souvent, elles ont vécu une guerre, des ruptures, des pertes de proches qui les rendent uniques et pleines d'émotions. Changeons les regards !

Pour faire une transition dans l'échelle des âges, le CCAS EHPAD PEDOYA souhaite une excellente retraite à Nadine Bergé. Ce départ marque la fin d'un parcours de quarante années auprès des personnes âgées.

Nadine Bergé, cuisinière a tant apporté aux résidents de la maison de retraite, tant de bons moments ont égayé cette salle de restaurant.

Certes, certains jours ne furent pas faciles car pour trouver le bon menu, la recette idéale, la sauce adéquate, le bon assaisonnement, et ce pour 40 puis 65 personnes midi et soir, il a fallu aussi accepter quelques grimaces avec tout ce respect qui l'anime. Puis, elle a été rattrapée par les évolutions de la restauration, il a fallu qu'elle s'adapte à ces exigences, et elle l'a fait.

Les résidents sont reconnaissants à Nadine de la sympathie qu'elle dégage, de l'accueil qu'elle leur a réservé chaque jour. Son objectif a été le même depuis toujours, se renouveler sans cesse pour leur apporter le maximum ; leur satisfaction est sa seule motivation et pour cela ils la remercient, l'EHPAD Pédoya, les élus, les collègues la remercient.

Elle nous a donné une belle leçon d'exemplarité. Bonne retraite chère Nadine !

CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés du Séronais 117 est une association qui compte 140 membres environ et qui propose aux retraités de tous âges un ensemble d'activités et de rencontres conviviales dans toute une série de domaines. Il dispose d'un local mis à disposition par la Mairie de La Bastide au N° 5 place de l'Église qui ouvre sur un petit jardin public connu des initiés.

Dans ce local se réunissent tous les lundis, à partir de 14h, les membres du Club intéressés par les activités manuelles (encadrement, vannerie, cartonnage, macramé...). Régulièrement, il y est organisé des ateliers cuisine où quelque gourmand(e) propose sa spécialité préférée. Tous les mois, les fanatiques d'orthographe rivalisent entre eux autour d'une dictée pour s'amuser...

Tous les 15 jours, le jeudi après-midi à 14 heures, vous pourrez y retrouver les membres du groupe de chant qui se font plaisir en reprenant sous la baguette d'une animatrice telle ou telle chanson de variété ou du folklore régional.

Des repas conviviaux sont proposés plusieurs fois dans l'année : avant Noël ou à l'occasion de l'Assemblée Générale à la fin de l'hiver, avec une animation musicale. Il est aussi organisé un repas de printemps et un pique-nique...

Plusieurs activités sportives permettent aux volontaires de se maintenir en forme tout en s'amusant :

- des randonnées pédestres sont organisées tous les mardis, pour la journée entière ou pour l'après midi seulement
- des cours de gym adaptés sont proposés tous les jeudis soirs à 18h30 en dehors des vacances scolaires à l'espace Jean-Nayrou
- une activité tir à l'arc se tient tous les jeudis à 14 heures sur le stade des Deux Jean de La Bastide.

Toutes ces activités sont encadrées par des membres bénévoles spécialement formés dans le cadre de la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Des sorties touristiques ou des petits voyages en autocar sont également mis en place périodiquement avec l'aide des agences de voyage régionales.

Si l'un ou l'autre de ces programmes vous intéresse ou si vous souhaitez partager avec d'autres un de vos centres d'intérêt, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Présidente, Liliane GÉRARD-EYCHENNE, au 06.82.29.73.38.

LA CARRÉJADE

Depuis fort longtemps, sur notre département, existe une tradition nommée « la carrejade ». Bien que dans de nombreux villages ariégeois cette coutume se soit perdue au fil du temps, elle marque inévitablement le début du mois de mai dans notre chère Bastide.

Mais au fait qu'est ce exactement que la carrejade ?

Cette tradition, que perpétuaient nos anciens, consiste, dans la nuit du 30 avril au 1er mai, à apporter devant la mairie toutes sortes d'objets trouvés sur la voie publique. A l'origine, seuls pots de fleurs, bancs publics et poubelles venaient envahir la place de la mairie, à l'aube du jour de la Fête du Travail.



Bien malheureusement, nous remarquons, depuis quelques années que cette coutume ne se déroule plus dans les règles et la bonne ambiance d'antan. En effet, nous assistons de plus en plus à des actes de vandalisme. Cette année n'y a malheureusement pas encore échappé, les participants parfois même cagoulés sont vraiment allés trop loin :

- effraction dans les ateliers municipaux et entreprise de bâtiment
- coupure de courant (disjoncteur) dans le local des « Restos du Cœur » (perte de la totalité du contenu du congélateur)
- croix stockées dans les oratoires du cimetière, déplacées jusqu'à la mairie...

Afin que cette tradition puisse perdurer, il est primordial que les règles les plus élémentaires de civisme soient à nouveau respectées.



INFOS DIVERSES

NOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS LE « ZÉRO PESTICIDE »

Notre commune participe au programme d'accompagnement des collectivités du PNR des Pyrénées ariégeoises dans une démarche zéro pesticide.

En effet, la loi Labbé (adoptée en février 2014 et modifiée en juillet 2015) interdit aux collectivités, depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des pesticides pour l'entretien de la plupart des espaces

publics. Nous devons adopter des solutions alternatives pour entretenir différemment ces espaces, mais leur mise en place durable demande une réflexion et un temps d'adaptation.

Avec l'aide du PNR, nous travaillons actuellement à la réorganisation de nos pratiques d'entretien pour tendre vers le « zéro pesticide » : désherbage thermique, mécanique ou manuel dans beaucoup de situations. Malgré tout, il faudra s'habituer à voir nos bordures de rues et chemins, nos cimetières, changer un peu d'aspect, et les « herbes » auront un peu plus de liberté pour pousser.

Nous avons sollicité l'Agence de l'Eau Adour-Garonne afin d'obtenir des subventions pour nous équiper en 2017 avec du matériel alternatif.

Cette réglementation concerne également les particuliers. En effet, la loi interdira l'achat de pesticides pour les particuliers à partir du 1er janvier 2019. Si vous souhaitez vous informer sur des solutions pour un jardinage « éco-responsable », des fiches conseil éditées par le PNR des Pyrénées ariégeoises sur le jardinage éco-responsable, le paillage, le fleurissement des abords de maison, sont à votre disposition à la Mairie et au siège du PNR a Icart.

Renseignements : Mairie : 05.61.64.50.18

Camille MOREL, chargée de projets « zéro pesticide » et « Natura 2000 » au PNR des Pyrénées ariégeoises ; 05 61 02 71 69 ; c.morel@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

LE STATIONNEMENT

Nous déplorons la présence d'un grand nombre de véhicules, restant stationnés sur une trop longue période sur le domaine public. Nous nous devons de vous rappeler la réglementation en vigueur :

Article R417-12

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

*Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant **7 jours** ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.*



Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3

MÉTÉO 2017



Ce début d'année 2017 se caractérise par une baisse très sensible des chutes de pluie.

De janvier à mai, la pluviométrie s'élève à 531 mm contre 692 mm sur la même période de 2016.

Ce sont les mois de février et d'avril qui sont les plus déficitaires avec respectivement 89 et 81 mm, succédant à décembre 2016 particulièrement sec avec seulement 9 mm.

Les températures maximales ont été plus élevées qu'en 2016, en particulier de décembre 2016 particulièrement sec avec seulement 9 mm. La neige, absente en 2016, a fait une apparition le 4 mars au niveau de Larbont et déposé une fine pellicule de 2 cm le 25 mars dans notre village, pas de quoi faire déborder l'Arize !

Pour les températures, les minimales sont en moyenne plus basses qu'en 2016, avec notamment de nombreuses gelées matinales en janvier (19 matins en-dessous de 0°).



Le 21 avril, une forte gelée, accompagnée d'un léger vent du Nord, a eu raison des arbres fruitiers en fin de floraison ; les récoltes seront nulles ou maigres suivant leur exposition février à mai. Quant au mois de juin, il semble vouloir battre des records.

Toute l'équipe municipale remercie Jean-Joseph Almeida pour ce point météo bi-annuel.

INFOS PRATIQUES

Mairie Tél : 05.61.64.50.18	Site : www.mairielabastidedeserou.fr Mail : mairie@labastide-serou.fr		
Bibliothèque Place de la Halle - Tél : 05 61 64 50 53		Matin	Après-midi
	Mardi	-	16h/18h
	Mercredi	10h/13h	15h/18h
	Jeudi	10h/13h	16h/18h
	Vendredi	-	16h/18h
	Samedi	10h/12h	14h/17h
Coin Multimédia Côtes - Tél : 09 65 29 97 24	Ouvert du Lundi au Vendredi 8h30 à 11h30		
Déchetterie Castelnau-Durban - Tél : 06 89 84 59 26	Ouverte du Lundi au Samedi 9h/12h - 13h30/17h30		
Transport à la demande Tél : 05-61-04-68-04 ou 07-87-07-59-21	Destination CHIVA et CHAC les Mardi après-midi sur réservation Le jeudi matin destination La Bastide de Sérou		
Dimanche 9 juillet Vide-grenier organisé par le Football Club Séronais et le Tennis Club Séronais	Sur le Champ de Mars et l'Avenue de la Gare à partir de 8h00 et toute la journée. Tarif : 8 € les 4 ML. Point restauration et buvette au Café de la Mairie. Inscriptions à Boutiq'Press et au Café de la Mairie		
Jeudi 13 juillet Repas et Bal organisés par le Football Club Séronais et le Tennis Club Séronais	19h00 : Apéritif 20h00 : Repas (inscriptions à Boutiq'Presse) 22h00 : Feu d'artifice au stade des Deux-Jean offert par la municipalité 22h30 : Bal avec la disco Full Moon Party		
Samedi 22 juillet au dimanche 6 août Tournoi homologué de tennis	Catégories : 12 ans Filles et Garçons - 13/14 ans Filles et Garçons - 15/16 ans Filles et Garçons - Senior Dames - +35 ans Dames - Seniors Messieurs - +35 ans Messieurs - +55 ans Messieurs - Doubles Dames Messieurs et Mixtes		

<p align="center">Tournoi (Non classé à 15/1)</p>	<p>Tarifs : 15 € adultes (8€ 2ème épreuve) ; 10 € enfants (8€ 2ème épreuve) ; 3€ par joueur pour les doubles. Restauration sur place. Organisation de 3 repas pendant le tournoi.</p> <p align="center">Juge-arbitre Matthieu SIGUR – Inscriptions au 0637043642</p>
<p align="center">Mercredi 9 août Spectacle éclaté du RITE avec la venue de l'Ensemble Magisterial du Chiapas (Mexique) et l'Ensemble de danse Troy O'Herlihy d'Irlande</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 18h30 – 19h30 : Défilé des groupes dans les rues du village - 19h30 – 20 h30 : Repas à l'Espace Jean-Nayrou organisé par le groupe folklorique Les Éfans des Séronès - 21h00 – 22h30 : Spectacles au foirail <p>Tarifs : Repas et spectacle 15€ pour les adultes ; 7€ pour les enfants de moins de 10 ans ; Spectacle seulement 5€</p>
<p align="center">Dimanche 20 août Concours départemental de labour à la sortie du village, sur la droite, en direction de Saint-Girons</p>	<p>Animations toute la journée place du Foirail : mini-ferme, pêche pour enfants, exposition de matériel agricole et d'animaux. L'après-midi : taureau-piscine.</p> <p>Possibilité de restauration sur place. Tarifs : 15€ adultes – 9€ enfants de moins de 12 ans. Réservations au 05 61 02 14 24.</p>
<p align="center">Vendredi 25 et samedi 26 août Fête d'Unjat</p>	<p>Vendredi 25 août : soirée théâtre de boulevard avec le grand succès national : "panique au ministère" Samedi 26 août : vide grenier, initiation tir à l'arc. Le midi grillades musique et danses flamenco. Le soir monjetado et orchestre spectacle Next.</p>
<p align="center">Vendredi 1^{er} septembre</p>	<p align="center">Rencontres en Séronais</p>



« LE RÉTRO DU
BASTIDIEN »

